

12 décembre. — On lit dans *l'Express* : Le Beaujolais préhistorique. — Des recherches préhistoriques fort intéressantes ont été entreprises en Beaujolais, sous le patronage de quelques hautes personnalités scientifiques, par M. Claudius Savoye, instituteur à Odenas, canton de Belleville.

Le Ministre de l'Instruction publique, sur le rapport de M. Gabriel de Mortillet, président de la commission des Monuments mégalithiques, au Ministère, voulut lui-même encourager ces recherches en décernant, en 1896, une récompense à leur auteur.

L'Association Française pour l'avancement des sciences, à la suite d'une communication faite par M. Savoye, au congrès de Saint-Etienne, en 1897, décida, sur la proposition de M. le Dr Collignon, professeur à l'École de guerre, qu'une subvention de 3,000 francs serait affectée à la publication d'un ouvrage ayant pour titre : « Le Beaujolais préhistorique ». Cet ouvrage est actuellement à l'impression, chez Rey, à Lyon, et paraîtra incessamment.

13 décembre. — Visite de M. Le Roux, préfet du Rhône, à l'Hôtel-Dieu ; le 11, il avait visité l'hospice de la Charité.

14 décembre. — On lit dans *l'Express* : Une chaire d'histoire de Lyon. — Le Conseil de l'Université, d'accord avec la Faculté des Lettres, vient de voter une somme représentant la moitié du traitement qui sera attaché à une conférence semestrielle sur l'histoire de Lyon. La Société des Amis de l'Université, toujours généreuse, a voté l'autre moitié de la somme. Cette conférence aura donc lieu cet hiver. Espérons que le Conseil municipal de Lyon et le Conseil général du Rhône se joindront à ces premiers éléments pour qu'en 1900 il soit possible de constituer définitivement une chaire d'histoire lyonnaise à l'Université.

18 décembre. — Société des Amis de l'Université : Conférence de M. André Bellesort sur le Japon.

— Assemblée générale des membres de la Société d'Enseignement professionnel du Rhône, sous la présidence de M. Mangini.

— On lit dans *l'Express* : Trévoux : Découverte archéologique. — En démolissant les bâtiments sur l'emplacement desquels doit se cons-